

Agent des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (Formation SSIAP 1 – Formation Initiale)

Public Concerné

Personne postulant à un emploi d'Agent de Sécurité- Incendie en Etablissement Recevant du Public (ERP) ou en Immeuble de Grande Hauteur (IGH) devant justifier des qualifications prévues par l'Arrêté du 2 Mai 2005 modifié (Arrêté du Ministère e l'Intérieur).

Objectifs

- Acquérir les connaissances nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et la sécurité des biens au sein des ERP ou des IGH,
- Sensibiliser les employés,
- Intervenir face à un début d'incendie,
- Alerter, évacuer le public et accueillir les secours,
- Entretien des moyens de secours.

Pré-requis

- Satisfaire aux exigences médicales prévues par l'arrêté du 02 mai 2005,
- Faire preuve de capacité de compréhension et de retranscription de la langue française,
- Etre titulaire du certificat de Sauveteur Secouriste du travail et être habilité H0B0 (ces thèmes de formation seront traités les 2 premiers jours de formation).

Lieu de la Formation

- Dans l'un de nos centres Inter-SSIAP,
- Dans vos locaux (s'ils réunissent les conditions de mise en œuvre)

Durée

- 10 jours, *soit 67h hors examen et temps de déplacement, OU*
- 12 jours (formation SST et H0B0 comprises)

Nombre de Stagiaires

- 12 personnes au maximum

Contenu de la Formation

1 - Le feu et ses conséquences (6h)

1. les phénomènes de combustion, la propagation, exercices pratiques dans un local enfumé
2. Le comportement au feu

2 - Sécurité incendie (17h)

1. classement des E R P et des I G H
2. principes fondamentaux de sécurité incendie
3. desserte des bâtiments
4. le cloisonnement d'isolation des risques
5. l'évacuation du public et des occupants
6. le désenfumage
7. l'éclairage de sécurité
8. les moyens de secours

3 - Les installations techniques (9h)

1. les installations électriques
2. les ascenseurs et nacelles
3. les installations fixes d'extinction automatique
4. colonnes sèches et humides
5. le système de sécurité incendie

4 - Rôles et missions des agents de Sécurité Incendie (18h)

1. le service de sécurité incendie
2. les consignes de sécurité et la main courante
3. le poste de sécurité
4. les rondes de sécurité et la surveillance des travaux
5. la mise en œuvre des moyens de secours
6. l'appel et la réception des services publics de secours
7. la sensibilisation des occupants

5 - Concrétisation des acquis (17h)

1. Application : visites applicatives :
2. Application : mise en situation d'intervention dans les contextes suivants :
 - Fumées
 - Incendie
 - Évacuation des occupants
 - Prise en charge d'une victime
 - Non-respect des consignes
 - Levée de doute

Evaluation

- Epreuve écrite : QCM de 30 questions (30 minutes)
- Epreuve pratique : ronde avec anomalies et sinistres (15 minutes par stagiaire)

Moyens Pédagogiques

- Mise en œuvre de moyens audiovisuels appropriés
- Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues
- examen, effectué en fin de stage
- Support de formation remis à chaque stagiaire

Modalités de mise en œuvre

- Salle de formation permettant l'accueil de 15 personnes, SSI en fonction, vidéo-projection, aire de feu.
- Un document de référence sera remis à chaque participant.